

No. 28.

2me Session, 5me Parlement, 19 Victoria, 1856.

BILL.

Acte pour amender de nouveau la Loi Criminelle.

Reçu et lu, la première fois, vendredi, 29 février
1856.

Seconde lecture, mardi, 4 mars 1856.

M. FELTON.

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.